



Dimanche 18 juin 2017

**FEDERATION SYNDICALE des activités  
postales et de télécommunications**  
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS  
Tél 01 44 62 12 00  
Fax 01 44 62 12 34

## **Communiqué de presse**

### **Grève nationale des plateformes courrier et colis de la Poste** **Mardi 20 juin : premier test grandeur nature avant la rentrée !**

Depuis plusieurs semaines, la fédération SUD popularise l'idée d'organiser un mouvement national ponctué d'arrêts de travail coordonnés de toutes les plateformes courrier (33 à ce jour) et colis (15).

Avec à peine 50 établissements, SUD-PTT est convaincu qu'il est possible d'imposer les revendications dans ce secteur stratégique pour l'entreprise puisque tout dépend de sa bonne marche pour l'acheminement (et donc de la distribution) du courrier et des colis.

En ce sens, la journée du mardi 20 juin sera un premier test grandeur nature puisqu'au préavis national de la fédération SUD s'ajoutent des préavis de grève locaux de la CGT dans la plupart des sites concernés. Sur la Pic de Lognes, FO.Com se joint à l'appel à la grève.

Au centre du mécontentement et des revendications se retrouvent des préoccupations communes aux autres services de la Poste comme la situation alarmante des effectifs avec des recrutements empreints d'une précarité absolue : Intérim de longue durée, CDI Intérimaires, partage de salariés avec des recrutements par des GEL (groupements d'employeurs logistique).

D'autres revendications sont directement liées aux particularités de ce secteur comme :

- la reconnaissance de la pénibilité par une négociation spécifique dans l'entreprise : en effet, la Poste ayant fait le choix d'un mode de gestion du travail sur la base de rotations permanentes, seuls 530 agents de la branche courrier-colis sur plus de 100.000 (si l'on écarte les agents de nuit) remplissent les critères de pénibilité de la loi Hollande, les seuils de poids et de temps n'étant jamais dépassés par ces rotations perpétuelles,

- l'octroi d'un niveau de classification unique sur fond de non respect permanent des classifications des postes de travail qui font qu'un agent enchaîne régulièrement des activités correspondant à trois niveaux différents de qualification,

- enfin, la revalorisation de l'heure de nuit dont le taux a été réajusté pour la dernière fois il y a maintenant dix ans après la longue grève des services de nuit en 2006/2007.

**Tout indique que la grève sera très forte là où des appels unitaires ont lieu (Lognes, Marseille, Nantes, Montpellier, Annecy...).**

**Le Siège de la Poste serait donc bien inspiré d'ouvrir une négociation rapidement dans un secteur qui pourrait très vite bloquer toute l'activité de l'entreprise.**

**Pour plus d'informations :**

Jean-Paul Dessaux, responsable fédéral (06 89 93 91 59) et notre tract explicatif.